



CITES VERTES EUROPE 2024 :

La métropole de Lyon primée pour ses jardins de Pré Gaudry

Communiqué de presse, 30 janvier 2025

Les 5e prix « Green Cities Europe » ont été décernés pour la première fois dans le cadre de IPM à Essen – Allemagne.

Depuis 2020, Il récompense chaque année des aménagements paysagers exemplaires, grâce auxquels les villes peuvent mieux s'adapter aux enjeux de climat, biodiversité, cohésion sociale, bien-vivre et attractivité.

Le palmarès du concours GREEN CITIES EUROPE 2024, organisé par l'ENA, l'association européenne des pépiniéristes et porté en France par VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, a été dévoilé le 30 janvier lors de IPM Essen (Allemagne), salon international dédié à l'horticulture.

Représentante des couleurs de la France, la métropole de Lyon s'est distinguée en décrochant la médaille d'or, grâce aux jardins de Pré Gaudry, un projet novateur de renaturation urbaine.



Déjà récompensé en décembre dernier par les Victoires du Paysage 2024 dans la catégorie "Espaces publics urbains", ce projet a transformé un ancien site industriel abandonné en un véritable havre de verdure. Situé au cœur d'un quartier dense et intégré à un nouveau campus, cet espace est désormais une oasis urbaine où les Lyonnais peuvent trouver fraîcheur et sérénité.

Avec ce prix, Lyon met en lumière à l'échelle européenne une approche visionnaire face à l'urgence climatique et à la nécessité de rendre les villes plus résilientes. Les jardins de Pré Gaudry deviennent ainsi un laboratoire à ciel ouvert, illustrant comment renaturer des friches urbaines pour en faire des îlots de fraîcheur et de biodiversité.



Les Jardins de Pré Gaudry à Lyon, situés dans le 7^e arrondissement sur une ancienne friche industrielle, incarnent une transformation urbaine exemplaire. Aménagés par la Métropole de Lyon, ces jardins couvrent une superficie de 11 000 m², dont 6 700 m² d'espaces végétalisés.

Conçus par l'agence ILEX paysage + urbanisme, les jardins offrent une oasis de verdure au cœur du quartier dense de Gerland. Ils intègrent une canopée généreuse, des îlots boisés, de grandes pelouses et une variété de lieux de détente, favorisant l'appropriation par les habitants.

Le projet se distingue par des innovations en matière de résilience des sols, notamment la fertilisation in situ de terres inertes, la biodynamisation des sols et l'utilisation d'un "paillage vivant" de lombriciens. Ces techniques visent à restaurer la fertilité des sols et à favoriser la biodiversité.



Les Jardins de Pré Gaudry ont été conçus pour ralentir le rythme urbain, mettant en avant le végétal avec des îlots boisés, des massifs arbustifs et de grandes pelouses. Ils illustrent comment une friche industrielle peut être transformée en un espace public verdoyant, contribuant à la résilience urbaine et offrant aux Lyonnais un lieu de pause et de fraîcheur en milieu urbain.



- Maîtrise d'ouvrage** : métropole de Lyon
- Paysagiste concepteur** : ILEX paysage + urbanisme, CapVert Maîtrise d'œuvre
- Entrepreneur du paysage** : Terideal
- Pépinieristes** : Cholat Pépinières – Pépinières Damien Vivier

« La végétalisation est une priorité pour la Métropole de Lyon. Notre objectif est de planter plus et mieux pour améliorer le cadre de vie des habitants et préserver les végétaux et la biodiversité. À termes, ces végétaux transformeront le paysage urbain pour devenir de vrais îlots de fraîcheur, des réservoirs de biodiversité et des puits à carbone. C'est la dynamique de toutes nos actions à l'échelle du territoire métropolitain qui va permettre d'obtenir de vrais résultats pour le climat, la nature et la biodiversité.

La métropole de Lyon a mis en place son Plan nature, qui va au-delà de l'espace public métropolitain en proposant un accompagnement des projets de végétalisation en copropriété ou en lien avec des bailleurs sociaux.

Nous sommes ravis et fiers de recevoir aujourd'hui le prestigieux prix Green cities award pour les jardins de Pré Gaudry, qui est un véritable encouragement à poursuivre dans cette voie. » Pierre Athanaze, vice-président de la métropole de Lyon

Le projet de l'Italie remporte la 2e place du podium et la 3e place est quant à elle occupée par le projet de la Pologne

13 pays, ensemble, pour des villes plus vertes en Europe

Green Cities Europe est une initiative portée par l'ENA (European Nurserystock Association **l'Association européenne des pépiniéristes**) qui regroupent des organisations horticoles de 21 pays européens. En France, CITES VERTES EUROPE est porté par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

<https://www.enaplants.eu/>

Grâce à ce programme, ces pays travaillent ensemble pour mettre en valeur les espaces verts dans les zones urbaines.

Plus d'informations : et www.thegreencities.eu

Green cities awards

Chaque pays a la possibilité de proposer un projet national. Les projets sont évalués par un jury composé d'un représentant de chaque pays participant. L'objectif du prix est de promouvoir des projets réussis, ambitieux, inspirants et innovants dans le domaine de l'infrastructure verte.

En 2024, dix pays ont proposé un candidat : France, Italie, Pologne, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Belgique, Bulgarie, Danemark, Hongrie.

Les lauréats depuis 2020 :

- 2020 : Belgique, avec le [site minier végétalisé de Beringen](#).
- 2021 : France, avec le [Jardin Extraordinaire de Nantes](#).
- 2022 : Pays-Bas, avec les [mini-parcs à Alkmaar](#)
- 2023 : Danemark, avec le [Basecamp de Lyngby](#).

À PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 45 885 entreprises spécialisées et 202 440 professionnels réalisant 15,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, Coordination Rurale), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les 10 organisations professionnelles membres :

- Développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement
- Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche
- Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande
- Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents
- Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière

www.valhor.fr - #LeVegetalCestLaVie

Contact presse

Caroline Million – 06 81 33 09 17 – presse@valhor.fr